

## DÉCORATION

# Médaille d'or du Mérite national de la santé à Walid Ammar

Une cérémonie en l'honneur du directeur général du ministère de la Santé a été organisée à l'ordre des médecins, à l'occasion de son départ à la retraite.

Compétence, probité, humanisme et sens de l'initiative. C'est par ces qualificatifs que le ministre de la Santé, Hamad Hassan, décrit le directeur général du ministère de la Santé, Walid Ammar, qui quitte ses fonctions pour avoir atteint l'âge de la retraite. À cette occasion, il lui a décerné au nom du chef de l'État, Michel Aoun, la médaille d'or du Mérite national de la santé, en appréciation de ses réalisations au service de la santé du citoyen libanais pendant près de trois décennies. Deux médailles commémoratives lui ont été également remises par le président de l'ordre des médecins Charaf Abou Charaf et celui du syndicat des hôpitaux privés Sleiman Haroun, au cours d'une cérémonie organisée en son honneur à l'ordre des médecins, à l'initiative du président et du conseil d'administration de l'ordre. Les allocutions prononcées à cette occasion ont mis l'accent sur le parcours du Dr Ammar, qui a côtoyé neuf ministres de la Santé, tout au long duquel il a multiplié les projets et les programmes de manière à développer un système de santé « capable de faire face aux défis dont le dernier en date est la pandémie de Covid-19 », comme le souligne le Dr Abou Charaf, qui s'étale sur les projets réalisés à l'ordre des médecins en collaboration avec le Dr Ammar.

Pour M. Haroun, le directeur général du ministère de la Santé a réussi « avec le peu de moyens dont il disposait à réaliser de grands projets allant au-delà de la bureaucratie qui caractérise le secteur public ». « Il croyait au partenariat entre les secteurs privé et public, ce qui l'a mené à établir

un dialogue entre le ministère de la Santé, les ordres et les syndicats et les universités, a-t-il ajouté. Cela a permis d'édifier un secteur de santé moderne et efficace, à un coût minime. » Et de souligner que le Dr Ammar « a, à son actif, de nombreuses réalisations que d'autres ont repris à leur propre compte ». « Peut-être parce qu'il aime rester dans l'ombre ou parce qu'on a voulu, délibérément, le laisser dans l'ombre », n'a pu s'empêcher de critiquer M. Haroun, affirmant que malgré tout, le Dr Ammar a réussi à « faire en sorte que la direction générale du ministère de la Santé soit une référence qu'on ne peut occulter pour la prise des grandes décisions ». Et de conclure qu'en prenant sa retraite, il « laisse un vide que personne ne peut remplir ».

### Un grand défi

Membre du Comité consultatif indépendant de surveillance de l'Organisation mondiale de la santé, professeur à l'Université Saint-Joseph et conférencier à la faculté de santé publique de l'Université américaine de Beyrouth, le Dr Ammar a, à son actif, plus de cent articles publiés dans des magazines locaux et internationaux et deux ouvrages sur le système de santé au Liban. Il a également pris part à l'élaboration de nombreuses propositions de loi qui ont œuvré à la modernisation et l'informatisation du ministère de la Santé. « Les réformes auxquelles il s'est attelé ont permis d'améliorer le système de santé au Liban », a estimé le ministre du Tourisme et des Affaires sociales, Ramzi Moucharrافی, saluant le travail qu'il a fait, avec son équipe, pour faire face



Hamad Hassan remettant à Walid Ammar la médaille d'or du Mérite national de la santé, au nom du président de la République. Photo Abdo Khaouli

à la pandémie de Covid-19. Un rôle sur lequel a également insisté le ministre Hassan, qui a affirmé dans ce cadre que « la pandémie de coronavirus a constitué un grand défi pour le Liban », et que le Dr Ammar « a fait preuve d'une grande capacité à la gérer ». « Le gouvernement a aussi joué un grand rôle dans ce sens », a-t-il insisté.

Prenant la parole en dernier, le Dr Ammar a mis l'accent sur « quelques principes » qui ont permis d'améliorer le système et le niveau de santé au Liban. Des principes qui doivent être « maintenus », estime-t-il. Il s'agit notamment de « la gouvernance participative, dans le sens où le ministère de la Santé ne se contente pas de ses propres ressources, d'ailleurs limitées, mais compte aussi sur celles des partenaires pour élaborer et mettre en application des politiques de santé ». Il s'agit aussi de l'institutionnalisation du travail du ministère pour que tous les citoyens puissent bénéficier

des services de santé qu'il offre sans « intermédiaires », ainsi que de la nécessité de s'adapter à la réalité avec professionnalisme et d'œuvrer à une réalisation progressive des objectifs qu'on s'est fixés.

Et le Dr Ammar de mettre l'accent sur l'importance de « l'entente entre le ministre de la Santé et le directeur général du ministère, quelles que soient leurs tendances et appartenances politiques ». « J'ai eu la chance de collaborer avec les meilleurs ministres, avec qui j'ai tissé des relations amicales qui ont facilité l'exécution des projets importants pour le système de santé au Liban et dont l'efficacité a été prouvée dans le cadre de plusieurs études internationales », a-t-il poursuivi. « Le défi posé par la pandémie de Covid-19 a prouvé la solidité du système de santé que nous avons édifié au fil des ans avec tous les partenaires », a conclu le Dr Ammar.

N. M.